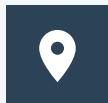




## Bukavu : Les pierres de l'exploitation enfantine bâissent la ville

RAPPORT DE MONITORING

Février 2024



Avenue : NYOFU  
(Entrée hotel la  
Roche),Ndendere,  
Ibanda,Bukavu-RDC



[www.merdc.org](http://www.merdc.org)



+243 990 697 474 (RDC)  
+41 78 731 86 72 (Suisse)



[contact@merdc.org](mailto:contact@merdc.org)

# CONTEXTE

Le présent rapport de monitoring des droits des enfants en République Démocratique du Congo (RDC) met en évidence les nombreuses violations persistantes malgré l'existence de la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989 et de la loi nationale de protection de l'enfant (n° 09/001 du 10 janvier 2009). La situation des enfants exploités demeure critique dans l'ensemble du pays, avec une attention particulière portée à la province du Sud-Kivu. Les enfants sont victimes d'exploitation dans les mines ainsi que dans les carrières d'extraction de pierres et sont utilisés comme main-d'œuvre dans les chantiers de construction.

Les organisations de la société civile, en collaboration avec le gouvernement congolais, ont mis en place des projets visant la réinsertion sociale des enfants travaillant dans les sites miniers. Cependant, les initiatives visant à protéger les enfants exploités dans les carrières d'extraction de pierres et les chantiers de construction restent invisibles.

Le travail des enfants constitue un problème généralisé dans la province du Sud-Kivu, en particulier pour ceux qui passent leurs journées à concasser des graviers et des moellons. Ces enfants sont considérés comme une main-d'œuvre indispensable par les propriétaires des chantiers et des carrières pour la réalisation de leurs projets et de leurs activités économiques. Environ 90 % des nouvelles constructions dans la ville de Bukavu sont le résultat du travail de ces enfants. Les opérateurs économiques et les propriétaires des chantiers préfèrent recourir à ces enfants en raison de leur coût moindre par rapport aux travailleurs adultes.



Cette exploitation se fait sans tenir compte des conséquences désastreuses sur la vie de ces enfants. Ils sont de plus en plus exposés à la violence et aux abus sexuels de toutes sortes. Leur santé et leur développement physique sont menacés par cette charge de travail excessive. Ces enfants grandissent sans avoir jamais connu une enfance paisible ni une adolescence normale. De plus, ils ne connaissent aucun autre jeu que celui de risquer leur vie dans un environnement familial précaire, mettant en péril leur éducation. En devenant adultes, il leur est encore plus difficile d'échapper à cette vie de misère, ce qui les expose à des risques accrus de déviances sociales. Plusieurs facteurs contribuent à expliquer la présence et le travail des enfants dans les carrières d'extraction de pierres. Parmi les plus importants, on peut citer :

#### La pauvreté :

La pauvreté constitue l'obstacle majeur à la protection et à la promotion des droits des enfants dans le Sud-Kivu. Elle est souvent identifiée comme la principale raison de leur présence et de leur travail dans les carrières et les chantiers. Les enfants sont particulièrement touchés par la pauvreté, car elle affecte leurs familles. Les familles pauvres sont confrontées au chômage et au sous-emploi des parents, et chaque membre de la famille doit contribuer aux revenus du foyer. Les filles et les garçons travaillent pour contribuer à la survie de leur famille, au détriment de leur développement mental, physique et affectif. Les maigres salaires des enfants représentent une part importante des revenus des familles pauvres. Les parents n'ont d'autre choix que de faire travailler leurs enfants, ne considérant pas cela comme un problème mais comme une routine. Ils sont préoccupés par leur survie et ne sont pas conscients des conséquences potentielles des conditions de travail dans les carrières sur la santé de leurs enfants. D'autres enfants se retrouvent dans ces carrières en raison de maladies chroniques, de décès ou de conflits qui ont touché leurs parents et membres de leur famille. Cette catégorie d'enfants se trouve à la fois dans la position d'enfants et de chefs de ménage, responsables de leurs frères et sœurs devenus orphelins.



## L'inaction de l'État congolais :

De nombreux problèmes liés au travail des enfants sont également causés par le silence des autorités provinciales, qui ont pourtant le pouvoir de mettre fin à cette exploitation, notamment dans les périphéries de la ville de Bukavu.

## Le manque d'accès à l'éducation scolaire :

Cet aspect découle logiquement de la pauvreté. En raison du manque de ressources financières, la plupart des parents ne parviennent pas à scolariser leurs enfants. Abandonnés à leur sort, ces enfants se lancent dans des activités d'extraction de pierres, sans se soucier des conséquences sur leur santé et leur développement physique.

## Résultats des enquêtes menées par Monde d'Espoir RDC dans les environs de la ville de Bukavu

Monde d'Espoir pour la RDC a mené des enquêtes approfondies dans les environs de la ville de Bukavu afin de mieux comprendre la situation concernant les violations des droits des enfants. Ces enquêtes ont permis de recueillir des données pertinentes et des informations de première main sur les diverses formes d'exploitation et de travail des enfants dans la région.

L'objectif principal de ces enquêtes était d'évaluer l'ampleur du problème, d'identifier les facteurs contribuant au travail des enfants et de documenter les violations des droits fondamentaux auxquelles les enfants sont confrontés. Les enquêteurs de Monde d'Espoir RDC ont effectué des entretiens approfondis avec les enfants, leurs familles, les communautés locales ainsi que les employeurs et les autorités concernées. Les résultats de ces enquêtes ont révélé les constatations suivantes :

**Présence généralisée de travail des enfants :** Malgré les efforts déployés pour lutter contre le travail des enfants, il reste répandu dans la province du Sud-Kivu. Les enfants sont impliqués dans des activités d'extraction de pierres et de construction, compromettant ainsi leur développement et leur bien-être.

**Exploitation économique des enfants :** Les propriétaires des chantiers et des carrières continuent d'exploiter les enfants en tant que main-d'œuvre bon marché. Les enfants sont contraints de travailler de longues heures dans des conditions dangereuses, sans protection ni accès à l'éducation.

**Violations des droits fondamentaux** : Les enfants travaillant dans les carrières d'extraction de pierres sont exposés à de multiples violations de leurs droits fondamentaux. Ils sont victimes de violences physiques et sexuelles, et leur santé et leur développement sont compromis.

**Pauvreté persistante** : La pauvreté reste l'un des principaux facteurs contribuant au travail des enfants. Les familles pauvres sont contraintes de faire travailler leurs enfants pour subvenir à leurs besoins essentiels, ce qui perpétue le cycle de la pauvreté et compromet l'avenir des enfants. Concernant la présence généralisée du travail des enfants, leur exploitation économique, les violations de leurs droits fondamentaux et les conséquences néfastes sur leur santé et leur développement. Les enquêtes ont également permis de mettre en évidence les facteurs sous-jacents tels que la pauvreté, le manque d'accès à l'éducation et l'inaction des autorités.

Ces résultats sont essentiels pour sensibiliser l'opinion publique, plaider en faveur de mesures concrètes et formuler des recommandations visant à mettre fin au travail des enfants et à protéger les droits des enfants dans la région de Bukavu. Monde d'Espoir RDC utilisera ces informations pour orienter ses actions futures, collaborer avec les parties prenantes et promouvoir des changements significatifs en faveur des enfants vulnérables.

#### Visites de sites d'exploitation et déclarations des enfants

Au Sud-Kivu, plus précisément dans le territoire de Kabare, l'exploitation des enfants travaillant dans les carrières d'extraction de pierres a pris de l'ampleur avec l'engouement soudain des constructions observées jour après jour dans la ville de Bukavu. Dans le territoire de Kabare, plus précisément dans la chefferie de Kabare, les 14 groupements sont concernés par cette exploitation, et les plus vulnérables sont les 6 groupements suivants : CIRUNGA, KAGABI, BUGOBE, MUDAKA, BUSHWIRA et BUGORHE. Ces groupements sont les plus touchés par le travail des enfants.

L'Association sans but lucratif Monde d'Espoir pour la République Démocratique du Congo (MERDC) a identifié plusieurs sites où les enfants cassent les pierres pour obtenir des graviers, des moellons, etc.



Liste de quelques sites d'extraction des pierres dans le territoire de Kabare où les enfants sont exploités :

N°	Site (carrière)	Village/Quartier	Groupement
1	KAZIRHU	KARAMBI	CIRUNGA
2	BIGANGU	CIRUNGA CENTRE	CIRUNGA
3	KATUZE	CIBINGU	CIRUNGA
4	NYUNDA	NYUNDA	BUGOBE
5	IRABATA	IRABATA	BUGOBE
6	CINJOMA	CINJOMA	MUDAKA
7	KAKOMBO	KAKOMBO	MUDAKA
8	KONGE	KONGE	MUDAKA
9	CIFUMA	CIFUMA	MUDAKA
10	MUSIGIKO	MUSIGIKO	KAGABI
11	MULEGE	MULEGE	KAGABI
12	CISHANGIJA	CISHANGIJA	KAGABI
13	CIDJO	CIDJO	KAGABI
14	MBIZA	MBIZA	KAGABI
15	KARHULIZA	KARHULIZA	KAGABI
16	KINJUBA	KINJUBA	BUSHWIRA
17	MUGANZO	MUGANZO	BUSHWIRA
18	MUGANGANE	BUHENGERE	IRHAMBI/KATANA
19	CIBIMBI	MWANDA	IRHAMBI/KATANA
20	CEGERA	CEGERA	IRHAMBI/KATANA
21	TSHOGA	BUHENGERE	IRHAMBI/KATANA
22	MUDOGO	KANYAMALOGO	IRHAMBI/KATANA
23	NJIRA Y'EKUZIMU	CEGERA	IRHAMBI/KATANA
24	MAROC	MWANDA	IRHAMBI/KATANA
25	BUHENGERE	BUHENGERE	IRHAMBI/KATANA
26	BUZIGURA	CIRANGA	IRHAMBI/KATANA
27	CIZIRI	CIRANGA	IRHAMBI/KATANA
28	KANKULE	CIRANGA	IRHAMBI/KATANA
29	SALIFE	CIRANGA	IRHAMBI/KATANA
30	MUTUDU	MUGOHE	CIRUNGA
<b>TOTAL SITES DOCUMENTES : 30</b>			

Près de 70% des enfants de 12 à 17 ans sont employés comme main-d'œuvre dans ces carrières d'extraction de pierres pour la production de graviers et de moellons, et cela se produit souvent pendant les vacances, période pendant laquelle le taux d'emploi est élevé. Ces types de travaux ont des conséquences négatives sur la vie actuelle et future des enfants en ce qui concerne leur santé physique, leur sécurité, leur moralité, leur vie professionnelle et leur leadership. La principale cause de cette situation est la pauvreté qui caractérise les ménages de Kabare. De nombreux enfants âgés de 12 à 17 ans sont obligés de casser des pierres pour se procurer des vêtements, pour contribuer aux frais de scolarité et/ou pour contribuer à la nourriture quotidienne de leur famille. Les travaux sont réalisés par des femmes, des enfants et des hommes de tous âges. Les hommes sont responsables de l'extraction des pierres, les femmes les transportent sur leur dos et les jeunes enfants sont plus nombreux dans la production de graviers et de moellons.

MUSA M., âgé de 14 ans, explique qu'il travaille dans la carrière d'extraction de pierres de MUTUDU, dans le village de MUGOHE, dans le groupement de CIRUNGA. "Je suis élève en 5ème primaire à l'école primaire de Kabare Centre, je travaille pour pouvoir acheter des vêtements et aider mes parents. Vous pouvez voir sur mes doigts des plaies qui sont des blessures causées par mon petit marteau, je me soigne moi-même avec des feuilles sauvages. Beaucoup de mes amis sont tombés malades à cause de ce travail. Parfois, les agents de police viennent nous chasser, nous faisons semblant de fuir, mais quand nous avons faim, nous revenons travailler pour gagner au moins 1500 FC (0,6\$) par jour, je n'ai pas le choix."

Selon toutes les personnes rencontrées dans les carrières, casser des pierres est l'une des principales activités rémunératrices des familles pauvres à Kabare.

Les facteurs qui aggravent cette pauvreté sont multiples et interconnectés, y compris les différentes guerres de plus de 20 ans, en particulier à l'est de la RDC, qui ont entraîné des pertes en vies humaines et ont laissé dans certains ménages, en particulier en milieu rural, des enfants devenus chefs de famille, des femmes veuves, et une population qui est restée dans un état post-traumatique suite aux événements vécus (violences, déportations des personnes vers des endroits inconnus, tueries, destruction des maisons, pillages des biens).

À part cette situation de conflit, les plantes ont été ravagées par des maladies, notamment le wilt bactérien qui a décimé toutes les bananeraies, et la mosaïque qui a occasionné d'énormes pertes dans les champs de manioc à l'Est de la RDC, qui constitue la principale source de revenu des ménages paysans au Sud-Kivu. Actuellement, les ménages vivent dans un état de misère indescriptible, avec des enfants non scolarisés, une malnutrition, un faible accès aux soins de santé primaires, de mauvaises conditions de logement, des installations sanitaires en mauvais état ou inexistantes, etc.

Les travaux de carrière sont réalisés à trois niveaux et les paiements des frais varient en fonction de la nature du travail, de l'âge des personnes qui travaillent, de la quantité produite et du nombre d'heures travaillées.

Le travail consistant à creuser le sol à l'aide de tridents, de barres à mine, de pioches, de motopompes et à casser les grosses pierres avec des marteaux lourds est effectué à plus de 90% par des hommes adultes âgés de 20 à 35 ans. Un groupe de 4 à 5 hommes reçoit une rémunération de 15\$ à 20\$ par camion de 6m<sup>3</sup>, sans tenir compte du nombre de jours passés à creuser et à casser les pierres.

Le transport des pierres depuis la carrière jusqu'à l'entrepôt pour la vente ou pour en faire des graviers est effectué à environ 85% par des femmes âgées de 17 à 30 ans. Un groupe de 5 femmes est rémunéré à 5\$ par camion de 6m<sup>3</sup>.

Le travail consistant à casser les pierres pour en faire des graviers et des moellons est effectué par des enfants âgés de 12 à 17 ans. Dans les carrières d'extraction de pierres, les enfants représentent 60% de la main-d'œuvre, les hommes adultes 30% et les femmes adultes 10%. La rémunération est de 2000 FC (0,8\$) par mesure, et il faut 20 mesures (fût) pour remplir 1 camion de 6m<sup>3</sup> de gravier.

Bien que ces travaux exigent de l'énergie calorifique et du matériel de protection, aucune des personnes rencontrées ne portait de gants, de lunettes de protection, de casques ou de chaussures de protection. Les travailleurs ne consomment pas d'aliments nutritifs pour compenser les pertes d'énergie. On peut observer des cicatrices et des plaies, couvertes ou non, sur chacun d'eux suite aux coups de marteau ou aux éclats de pierre. Les accidents survenus dans les carrières ne sont pas soignés à l'hôpital car les blessés sont incapables de payer les frais médicaux. Il faut recourir à des feuilles et à d'autres pratiques n'impliquant pas de coûts.

Les travaux de carrière commencent avant 7 heures du matin et se poursuivent jusqu'en fin de journée, mais aucun mécanisme de restauration des travailleurs n'est prévu par leur employeur. Cela entraîne l'épuisement physique et la perte de poids chez les travailleurs enfants.

Les jeunes mineurs âgés de 12 à 17 ans sont conscients des dangers qui les guettent dans ces travaux risqués. Ces jeunes ont des souhaits qui n'ont pas encore été satisfaits en raison de la pauvreté des ménages et de la rareté des infrastructures de base. Par exemple, les jeunes aimeraient suivre un programme de ratrappage scolaire, une formation professionnelle en conduite automobile, en mécanique, en coupe et couture, en menuiserie, une formation en agrobusiness incluant la culture de potagers combinés à une champignonnière, etc. Les adultes, quant à eux, sollicitent un soutien socio-économique pour l'élevage, l'accès aux semences, une assistance agricole et de petits commerces pour subvenir aux besoins de leur foyer.

Il est essentiel de prendre des mesures immédiates pour protéger les droits des enfants et mettre fin à leur exploitation. Cela nécessitera une action collective de la part des autorités locales, des organisations de la société civile et de la communauté internationale. En travaillant ensemble, nous pouvons créer un avenir meilleur pour les enfants de la région de Bukavu et leur offrir les opportunités et la protection qu'ils méritent.

# RECOMMANDATIONS

Sur la base des constatations ci-dessus, l'ONG Monde d'Espoir RDC formule les recommandations suivantes :

**Renforcement des mesures de protection de l'enfance :** Le gouvernement provincial et les autorités judiciaires doivent prendre des mesures plus fermes pour lutter contre le travail des enfants, en redynamisant la structure de la police nationale chargée de l'enfance et en veillant à l'application effective de la loi portant protection de l'enfant en RDC.

**Sensibilisation et éducation :** Il est essentiel de sensibiliser les familles, les communautés et les employeurs sur les conséquences néfastes du travail des enfants. Des campagnes de sensibilisation et d'éducation doivent être menées pour promouvoir l'accès à l'éducation et l'élimination du travail des enfants.

**Protection et réhabilitation des enfants victimes :** Des programmes de protection et de réhabilitation spécifiques doivent être mis en place pour soutenir les enfants victimes de travail des enfants. Ces programmes devraient inclure un soutien psychosocial, un accès à l'éducation et des opportunités de formation professionnelle.

**Renforcement des mécanismes de surveillance et de contrôle :** Les autorités provinciales doivent renforcer les mécanismes de surveillance et de contrôle pour détecter et punir les cas de travail des enfants dans les carrières d'extraction de pierres et les chantiers de construction.

**Coopération entre les acteurs concernés :** Les organisations de la société civile, le gouvernement, les employeurs et les communautés doivent travailler de concert pour éliminer le travail des enfants. Une collaboration étroite et une coordination efficace sont nécessaires pour mettre fin à cette violation des droits des enfants.

## CONCLUSION

Le travail des enfants dans les carrières d'extraction de pierres et les chantiers de construction de la province du Sud-Kivu demeure une réalité préoccupante. Malgré les progrès réalisés dans la lutte contre cette pratique, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour garantir la protection et la promotion des droits des enfants. L'ONG Monde d'Espoir RDC continuera de surveiller la situation et de plaider en faveur de mesures concrètes afin d'éradiquer le travail des enfants et de garantir un meilleur avenir pour les enfants de la RDC.

# A PROPOS DE MONDE D'ESPOIR

Monde d’Espoir pour la République Démocratique du Congo est une organisation non gouvernementale de droit Congolais créée en 2017 et enregistrée légalement en 2020 sous F92. /37.970/ n° JUST.SG/20/1443/2020.

MERDC intervient dans un contexte où, les communautés riveraines des aires protégées continuent à subir l’injustice sociale. Et pourtant, ces communautés ont des atouts et vivent dans un environnement riche en ressources. Ces ressources et atouts sont les leviers sur lesquels l’on peut s’appuyer pour soutenir la marche desdites communautés vers une amélioration de leurs conditions de vie selon les aspirations exprimées.

L’intérêt de MERDC s’est porté sur la promotion de l’accès à la justice sociale et environnementale des communautés vulnérabilisées et sujettes aux inégalités à travers l’accompagnement des groupes de promotion des droits humains et l’appui à l’entreprenariat des femmes et jeunes vivant autour des aires protégées en RDC. MERDC aspire travailler sur toute l’étendue du territoire congolais autour des aires protégées dans 3 centres d’intérêts: Droits humains, Environnement-Paix et Développement communautaire.

Notre vision : Les communautés organisées vivant autour des aires protégées jouissent de leurs droits humains, vivent en harmonie et en paix avec leur environnement

Notre mission : Renforcer l’autonomie et l’investissement/actions communautaires par l’incitation aux activités agricoles, agro forestières, des filières de transformation et des processus de promotion des droits humains portés par les communautés accompagnées.

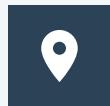
Nos valeurs :

HUMANITÉ : la dignité humaine est au cœur de nos actions

SOLIDARITÉ : un devoir social pour l’humanité

EQUITÉ : l’accès à la justice sociale sans discrimination

PENSÉE ET ACTION POSITIVE : valorisation des atouts des communautés pour le changement



Avenue : NYOFU  
(Entrée hotel la  
Roche),Ndendere,  
Ibanda,Bukavu-RDC



[www.merdc.org](http://www.merdc.org)



+243 990 697 474 (RDC)  
+41 78 731 86 72 (Suisse)



[contact@merdc.org](mailto:contact@merdc.org)